

PERMIS ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TYPE D'AUTORISATION	TARIF
1	COÛT DU PERMIS ET FRAIS D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE	
	1.1 Dépôt de matériaux, outils ou marchandises (entraves mineures)	67\$
	1.2 Intervention d'aménagement paysager	
	1.3 Entreposage, aménagement et utilisation d'équipements, ouvrages ou installations pour un chantier de construction	100\$
	1.4 Aménagement et utilisation du matériel, équipements et installations pour activité sportive, culturelle, civique, corporative, communautaire	
	1.5 Fermeture et utilisation d'un parc, d'une place publique ou d'une voie publique pour un événement public ou privé	67\$
	1.6 Aménagement et utilisation du matériel, équipements et installations pour un événement public ou privé	
	1.7 Tournage et production audiovisuelle et cinématographique	(voir annexe J)
2	COÛT DU PERMIS ET FRAIS D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR UNE OCCUPATION PÉRIODIQUE	
	2.1 Aménagement d'un café-terrasse ou terrasse	
	2.2 Aménagement d'un marché ou d'un étal de fruits, de légumes et de fleurs	63\$
3	FRAIS D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR UN RENOUVELLEMENT	0\$
4	TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
	A) Coûts obligatoires (occupation temporaire) 1. Dépôt de matériaux, outils ou marchandises (entraves mineures) 2. Intervention d'aménagement paysager 3. Entreposage, aménagement et utilisation d'équipements, ouvrages ou installations pour un chantier de construction SURFACE NON PAVÉE a) 0 à 100 m ² b) 100 m ² et plus SURFACE PAVÉE (RUE, TROTTOIR, STATIONNEMENT, ETC.) c) 0 à 50 m ² d) 50 à 100 m ² e) 100 m ² à 300 m ² f) 300 m ² et plus	16\$/jour 0,16\$ coût unitaire par m ² /jour 21\$/jour 32\$/jour 42\$/jour 0,21\$ coût unitaire par m ² /jour
	4. Aménagement et utilisation du matériel, équipements et installations pour activité sportive, culturelle, civique, corporative, communautaire 5. Fermeture et utilisation d'un parc, d'une place publique ou d'une voie publique pour un événement public ou privé 6. Aménagement et utilisation du matériel, équipements et installations pour un événement public ou privé	0\$
	7. Tournage et production audiovisuelle et cinématographique	(voir annexe J)
	B) Coûts additionnels a) Fermeture d'une rue locale b) Fermeture d'une rue collectrice c) Fermeture d'une rue artérielle	132\$/jour 236\$/jour 340\$/jour
	C) Coûts obligatoires (occupation périodique) 1. Loyer annuel / frais d'occupation périodique	26 \$ / m ² d'espace occupé

Notes :

Coûts incluant les taxes applicables

Coûts sujets à changement après l'évaluation de la demande de permis